



SYNDICAT FORCE OUVRIERE
Des agents de la ville de Saint Denis
Bourse du travail
3^{ème} étage bureau 314
93200 Saint Denis
Courriel : fosdterritoiaux@hotmail.fr
☎ 01.55.84.41.45 / 06.04.52.21.13

Saint-Denis, le 04 décembre 2025

Communiqué incident Service Enfance

FO Saint-Denis souhaite revenir sur les événements survenus récemment au sein du service Enfance de la Ville, événements ayant conduit à l'intervention de la Police municipale auprès d'un agent pendant son service.

FO pointe la responsabilité de la direction et de l'administration dans l'évolution de la situation. Depuis longtemps, **l'ensemble du service Enfance constatait la dégradation profonde des relations entre l'agent concerné et sa direction**. Les tensions étaient **visibles, connues de tous, exprimées à plusieurs reprises**, et auraient dû alerter la hiérarchie sur la nécessité d'intervenir, d'écouter, ou tout simplement d'apporter une réponse adaptée afin de prévenir l'escalade. Pourtant, **aucune action n'a été engagée**. **L'administration a laissé la situation se détériorer jusqu'à un point de rupture** parfaitement prévisible.

Plutôt que **d'assumer ses responsabilités** et de gérer directement ce différend interne, la direction a choisi de faire intervenir la Police municipale pour régler un conflit qui relevait exclusivement du fonctionnement du service Enfance. Cette décision disproportionnée porte **une atteinte grave à la dignité de l'agent**, extrait de son poste de travail sous les yeux de collègues et de familles, ouvrant la voie à des interprétations et à des **rumeurs qui nuisent durablement à son image**.

Cette intervention place également d'autres agents municipaux en difficulté, en contraignant des collègues de la Police municipale, eux aussi employés de la Ville, à intervenir contre un autre agent municipal. En conduisant à une **confrontation entre personnels d'une même collectivité**, l'administration a franchi un seuil particulièrement préoccupant et contraire à toute gestion responsable des ressources humaines.

En choisissant d'externaliser ainsi un conflit interne plutôt que de le résoudre avec les outils habituels de dialogue et de gestion managériale, l'administration démontre **une déconnexion profonde des réalités du terrain**. Cette méthode fragilise la confiance des agents, détériore les relations professionnelles et altère la cohésion indispensable au bon fonctionnement d'un service public.

Pour FO Saint-Denis, cet épisode entièrement évitable illustre une absence d'écoute, un manque de prévention et un renoncement de la direction à assumer ses responsabilités. **FO réaffirme que la dignité des agents doit être protégée en toutes circonstances**, que les conflits internes doivent être traités dans les services avec une prise en charge humaine et professionnelle, et qu'aucun agent municipal ne doit être placé en situation de confrontation avec un autre agent de la même collectivité.

FO Saint-Denis restera pleinement mobilisé afin de s'assurer que de telles dérives ne se reproduisent plus. Le syndicat continuera de défendre un environnement de travail respectueux, sécurisant et digne pour tous les agents du service Enfance comme de l'ensemble des services municipaux, et rappelle que **la prévention, l'écoute et le dialogue doivent rester au cœur de la gestion publique**.

Le bureau FO

Syndicat Force Ouvrière des Territoriaux de Saint-Denis - Fédération des services publics et de santé